

## Homage à Eglantyne Jebb

*Le 29 septembre 1976 se déroula, au siège du CICR, la cérémonie d'inauguration d'une pierre commémorative en l'honneur du centenaire de la naissance de la noble personnalité que fut Eglantyne Jebb. Des membres dirigeants de l'Union internationale de protection de l'enfance et du CICR ainsi que des collaborateurs des deux institutions, des représentants des autorités suisses et genevoises et de diverses organisations internationales étaient présents à cette manifestation au cours de laquelle des allocutions furent prononcées. Ajoutons que plusieurs membres de la famille d'Eglantyne Jebb assistaient à la cérémonie.*

M. V. Winspeare Guicciardi, directeur général de l'Office européen des Nations Unies, lut un message de M. K. Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, qui, en substance, rappelle que la vie et l'œuvre d'Eglantyne Jebb démontrent qu'être idéaliste et avoir l'amour de l'humanité peuvent aller de pair avec la réussite d'une action pratique et d'une organisation efficace. Il y a là une haute leçon à tirer pour ceux qui s'engagent à la suite d'Eglantyne Jebb, dans la lutte sans fin pour le bien-être de tous les enfants et afin que leurs droits soient pleinement reconnus.

A son tour, Lord Gore-Booth, président du « Save the Children Fund », prit la parole. Il lut d'abord un message dans lequel l'archevêque de Cantorbéry affirme la valeur inestimable de la tâche que poursuivent le « Save the Children Fund » et l'Union internationale de protection de l'enfance. Le traitement cruel infligé à l'enfance a pour origine l'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme, et il est nécessaire de secourir les enfants partout dans le monde et, en particulier, dans les régions en voie de développement.

Puis Lord Gore-Booth associa au souvenir d'Eglantyne Jebb celui de Florence Nightingale. Dans l'histoire récente de l'Angleterre, ces deux

femmes sortent du commun par le labeur qu'elles ont accompli intensément pour soulager la souffrance et la misère.

Dès son plus jeune âge, Eglantyne Jebb fit montre de qualités exceptionnelles d'énergie et d'un rare esprit de prévoyance. Issue d'une famille aisée, comme Florence Nightingale, elle aurait pu choisir une vie agréable à la campagne. Elle ne le fit pas et décida de se vouer à l'enseignement, dans une école de village où les enfants arrêtaient leurs études à l'âge de 8 ans ! Elle eut conscience de cette injustice.

En 1913, elle se rendit en Bulgarie. La seconde guerre des Balkans avait éclaté et elle constata combien dramatique était le sort des enfants alors que leur pays était déchiré par la guerre et leur famille dispersée. Elle revint en Angleterre, convaincue qu'il fallait entreprendre quelque chose. Après la première guerre mondiale, elle s'opposa énergiquement à la poursuite du blocus allié.

En 1919 fut fondé le « Save the Children Fund » et, grâce à la surprenante énergie et à la perspicacité d'Eglantyne Jebb, une longue lutte commença en Europe contre le chaos et la misère. Douze millions de repas furent servis aux enfants victimes de la famine et de la maladie en Europe centrale et orientale.

Nous sommes tous, dit encore Lord Gore-Booth, les héritiers d'Eglantyne Jebb, les dépositaires de son message de dévouement, et nous nous réjouissons que son œuvre se poursuive. Dans les articles qu'elle a écrits, on trouve constamment cette phrase : « Nous devons faire quelque chose ». Voilà l'esprit dans lequel il convient d'agir et il tient en quelques mots seulement : « Je peux le faire, je le ferai ! »

Eglantyne Jebb a toujours été reconnaissante de l'aide et de l'encouragement prodigués par le CICR. Un lien a été forgé, il y a un demi-siècle maintenant, et il est plus solide que jamais entre les deux institutions.

Dans son allocution, le président de l'UIPE, M. Auguste Lindt, dit combien l'on est frappé par l'extraordinaire personnalité d'Eglantyne Jebb, par l'imagination créatrice dont elle fit preuve constamment.

Elle avait un sens prophétique, une vision très large du monde qui allait venir, où les hommes sont toujours plus proches. Comme elle l'a dit dans une formule saisissante : « Le monde n'est qu'un village », et, dans ce sens, elle doit être considérée comme l'un des meilleurs défenseurs de l'idée de solidarité.

Enseignant dans une petite école de son pays, elle fut scandalisée des immenses différences sociales qui existaient à cette époque et qu'elle constata plus tard dans de nombreux pays d'Europe. Elle décida de lutter contre la souffrance des enfants, et elle le fit avec une très grande force de persuasion, montrant un sens étonnant de ce que nous appelons « propagande » et qu'elle voyait comme le moyen de mobiliser les masses pour l'œuvre de secours aux enfants, et cela dans le monde entier. Elle a été la première à exiger une aide aux enfants en Afrique et son idée d'organiser une conférence internationale sur l'enfance africaine trouva sa réalisation moins de trois ans après sa mort, survenue le 17 décembre 1928.

Elle aperçut clairement, lors de la première guerre mondiale, qu'il devenait indispensable de porter assistance aux pays sous-développés. Et M. Lindt de citer cette phrase d'Eglantyne Jebb qu'il découvrit et lut en français. Phrase extraordinaire si l'on songe qu'elle fut écrite à une époque où l'on croyait que seules la civilisation et la technique européennes avaient une valeur :

« Nous devons aider à élever les enfants des tribus indigènes de façon que ceux-ci soient capables plus tard de construire une civilisation en accord avec la tradition, leurs besoins et leurs possibilités afin qu'ils puissent discerner et adopter des autres peuples ce qui est bon et utile pour eux et rejeter ce qui ne l'est pas. »

Eglantyne Jebb pressentit qu'il y avait place pour une nouvelle institution internationale qui aurait la charge de défendre les enfants ; cette organisation, créée en 1920 sous le patronage du CICR, devint, au cours des ans, l'UIPE. Et M. Lindt salua tout particulièrement la présence de M<sup>me</sup> Gordon M. Morier, amie de la fondatrice de cette Union dont elle est aujourd'hui présidente d'honneur. Enfin, il insista sur le fait que l'existence et l'action d'Eglantyne Jebb sont, en elles-mêmes déjà, une leçon de compréhension mutuelle et un appel à la coopération internationale.

*Puis M. Alexandre Hay, président du CICR, prit la parole et prononça le discours que voici :*

En inaugurant en ce lieu un monument à la mémoire d'Eglantyne Jebb, nous commémorons à la fois le centenaire de sa naissance et l'étroite collaboration qui unit, dès sa fondation, l'Union internationale de Secours aux Enfants avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Au moment où se place cette fondation, l'Europe, au sortir de la première guerre mondiale, restait affaiblie par les séquelles du conflit, décimée par les épidémies, divisée par les troubles locaux. Les vivres, les médicaments, les vêtements manquaient et les enfants, surtout, souffraient de ces privations. A mesure que s'ouvraient les frontières, de grandes actions de secours étaient entreprises. Les Croix-Rouges nationales, l'Administration Hoover, les institutions religieuses, les organismes publics et privés, la Ligue, qui venait d'être fondée, apportaient des secours d'urgence dans les régions les plus défavorisées. Quant au CICR, il avait établi sur toute l'Europe un réseau de délégations permanentes et d'entrepôts, et participait au rapatriement des prisonniers, à l'assistance aux réfugiés, au ravitaillement, à la lutte contre les épidémies.

Eglantyne Jebb, fondatrice du « Save the Children Fund », s'était consacrée, aussitôt la paix rétablie, à l'assistance aux enfants. Mais elle se rendait compte que devant l'ampleur des besoins, la détérioration de la situation alimentaire, il devenait indispensable de créer un organisme spécialisé dans la protection de l'enfance qui s'appuierait sur une participation internationale, aurait un caractère permanent, proclamerait des principes d'audience universelle. Or le temps pressait. Plusieurs millions d'enfants, au seuil de l'hiver 1919, étaient menacés par la maladie et par la famine. Elle comprit que pour obtenir des résultats immédiats, à un moment où les discriminations nées de la guerre n'avaient pas encore été effacées, où le blocus entravait le ravitaillement des anciens Empires centraux, elle devrait faire appel à un organisme dont les envois franchissaient les frontières politiques et dont les principes d'impartialité étaient ceux-là mêmes qu'elle désirait appliquer.

Elle décida alors de s'adresser au D<sup>r</sup> Frédéric Ferrière, membre du CICR, pionnier de la protection des civils, créateur de la section des civils à l'Agence centrale, dont elle avait lu les rapports sur la situation dramatique des populations civiles en Europe centrale et orientale. Elle vint le voir à Genève, en septembre 1919, et lui exposa ses projets. Le D<sup>r</sup> Ferrière, et Marguerite Cramer qui assistait à l'entretien, furent aussitôt convaincus. Ils entraînent à leur tour l'adhésion du CICR qui, le 24 septembre, décida d'accorder son patronage au nouvel organisme, et le confirma le 10 novembre à Eglantyne Jebb, après l'avoir entendue en séance. Le Comité suisse de Secours aux Enfants, l'équivalent en Suisse du « Save the Children Fund », s'associa aux travaux qui aboutirent, à la fin de 1919, à la création de l'Union internationale de Secours aux Enfants.

C'est ainsi que l'Union internationale de Secours aux Enfants, tout en gardant une complète autonomie, fut étroitement associée au mouvement de la Croix-Rouge. En choisissant pour y adopter ses statuts cette même

salle de l'Athénée où s'était réunie la Conférence internationale de 1863, les fondateurs de l'Union ont attesté les liens spirituels qui les liaient à l'organisme de Genève. Dans les premiers travaux de l'Union l'on retrouve, à côté des fondateurs du « Save the Children Fund », les noms de membres et de collaborateurs du CICR, parmi lesquels Horace Micheli (qui présida la séance de fondation à l'Athénée), Georges Werner (premier président du Conseil exécutif), Suzanne Ferrière (membre du Conseil exécutif, qui prit une part importante à son développement), Etienne Clouzot (secrétaire général), Charles de Watteville, Voldemar Wehrlin (envoyé de l'Union à Moscou en 1920). Plusieurs Sociétés nationales de Croix-Rouge s'affilièrent directement à l'Union internationale de Secours aux Enfants ou s'associèrent à son œuvre. Les délégués du CICR sur le terrain se chargèrent souvent de la distribution des secours recueillis par l'Union.

C'est également en pleine communion de pensée avec le CICR qu'Eglantyne Jebb mit au point un projet qui lui tenait à cœur : la rédaction de la Charte de l'Enfant, dite Déclaration de Genève, qui, en affirmant le droit de l'enfant à la protection et à la sauvegarde sans distinction de race, de nationalité ou de croyance, étendait au monde de l'enfance les idéaux qui avaient inspiré la Croix-Rouge. (Et c'est au président Gustave Ador qu'échut l'honneur de lire au poste émetteur de la Tour Eiffel, le 21 novembre 1923, le texte de la Déclaration de Genève.)

C'est ainsi que l'histoire de l'Union internationale de Secours aux Enfants et l'histoire du CICR ont été étroitement associées, encore que les deux organismes soient restés, dans le domaine de leur structure et leurs décisions, entièrement indépendants. Il s'agissait avant tout d'une action solidaire, fondée sur une identité de vues en ce qui concerne les principes d'impartialité et d'universalité dans l'assistance, et aussi sur des relations d'amitié personnelles et de confiance réciproque.

Par le rayonnement qui émanait de sa personne, Eglantyne Jebb avait le don de rallier aussitôt ceux à qui elle s'adressait. « Visionnaire et réaliste » a-t-on écrit à son sujet. Et ce sont là, en effet, à côté d'une volonté inébranlable, les traits marquants de son caractère. D'aspect plutôt frêle, vêtue d'une robe brune presque monastique qu'ornait une simple croix d'argent, elle apparaissait comme l'apôtre itinérant de sa foi. « Elle vous faisait ressentir, disent ceux qui l'ont connue, que vous n'aviez jusqu'alors rien fait, combien vous étiez insuffisant, puis elle vous appelait à vous surpasser en révélant en vous des possibilités que vous ne soupçonniez pas ». M<sup>me</sup> Gordon M. Morier, qui fut une de ses premières collaboratrices, me permettra de rappeler comment, dès leur première rencontre, en 1921, elle fut immédiatement entraînée. Se rendant chez

Etienne Clouzot qui les avait toutes deux invitées, elle la rencontra dans le tram. L'ayant reconnue, elle l'aborda et la conversation s'engagea. Au premier arrêt, Eglantyne Jebb avait commencé de parler de son œuvre, du développement qu'elle entrevoyait, de l'aide dont elle avait besoin. Trois stations plus loin, elle avait définitivement gagné à sa cause la future présidente de l'Union internationale de Protection de l'Enfance !

L'œuvre créée par Eglantyne Jebb atteignit rapidement l'audience universelle qu'elle avait entendu lui donner. Par sa fusion avec l'Association internationale de Protection de l'Enfance, elle est devenue aujourd'hui l'une des institutions fondamentales dans l'ensemble des organismes internationaux charitables, étendant son action non seulement à l'assistance matérielle et spirituelle, mais aussi à tout ce qui concerne l'information, la recherche, la législation dans le domaine des droits de l'enfant. C'est un privilège pour le CICR que d'avoir été associé aux premiers pas de cette œuvre admirable. C'est un honneur pour lui que de participer à la commémoration du centenaire de la naissance de sa fondatrice. Nous remercions le Comité exécutif de l'Union internationale de Protection de l'Enfance, nous vous remercions, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Président du « Save the Children Fund », d'avoir choisi ce lieu pour honorer sa mémoire.

Que ce monument reste le signe durable d'une collaboration fructueuse, et qu'il témoigne de la vitalité de l'œuvre créée par Eglantyne Jebb, généreusement poursuivie et prolongée aujourd'hui par l'Union internationale de Protection de l'Enfance.

*Après cette séance d'hommage qui se déroula dans le grand salon du CICR, l'assistance se rendit jusqu'à la pierre commémorative placée dans le jardin et qui porte, en français et en anglais, l'inscription suivante:*

**Eglantyne Jebb (25.8.1876 - 17.12.1928)  
Fondatrice en 1920, sous le patronage du CICR,  
de l'Union internationale de Protection de l'Enfance,  
promotrice de la Déclaration des droits de l'enfant**

*Puis on dévoila la stèle, et c'est ainsi que se termina cette cérémonie qui fut digne et simple, à l'image de celle dont on fêtait le souvenir.*

\* \* \*

*Pour cerner mieux encore la personnalité d'Eglantyne Jebb et permettre à nos lecteurs de se replacer dans une époque qui fut si riche en efforts généreux dans le domaine international, nous reproduisons quelques passages d'un article de J.-M. Small paru, en 1950, dans la Revue internationale de l'enfant. L'auteur parle des trente premières années de l'Union internationale de secours aux enfants, fondée nous l'avons dit en 1920, et elle évoque à ce propos les origines de tout le mouvement international déclenché en particulier par un rapport de cet infatigable champion des civils que fut le D<sup>r</sup> Frédéric Ferrière, alors vice-président du CICR.*

« En novembre 1918, le D<sup>r</sup> Ferrière se rendit à Vienne au nom du CICR et en revint avec un rapport circonstancié sur la situation des enfants et les effets que le blocus, ainsi que les circonstances économiques des derniers mois, avaient eu sur leur état général. A ces rapports étaient jointes de nombreuses photos d'enfants, petits êtres amaigris, aux visages émaciés, aux membres squelettiques, et dont les yeux enfoncés semblaient pleins d'effroi et de reproches. L'appel du D<sup>r</sup> Ferrière fut entendu; progressivement, l'aide gouvernementale en faveur de l'Autriche s'organisa, tandis que diverses initiatives privées furent prises en faveur des enfants en Suisse, en Suède, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

» Mais ce n'est pas seulement d'Autriche que parviennent des appels de plus en plus déchirants. Les délégués du CICR qui organisent le rapatriement des prisonniers de guerre en Europe centrale et orientale constatent partout la misère et la famine des populations autochtones, ainsi que l'extension des épidémies, la progression de la tuberculose; en même temps, ils constatent l'insuffisance absolue des denrées alimentaires, du combustible, du linge, des produits pharmaceutiques et de pansements, du savon et des moyens de désinfection. Le premier rapport du D<sup>r</sup> Ferrière n'apparaît plus que comme une préface à ce livre de la misère humaine.

» L'aide gouvernementale décidée par certains pays neutres, par les voisins immédiats de l'Autriche, par la Commission interalliée, est lente à se mettre en mouvement. Elle est du reste discutée par l'opinion publique et parlementaire et, pendant ce temps, les êtres continuent à désespérer et à mourir. Il faut à tout prix que l'aide privée, plus rapide, s'intensifie.

» Un jour, en cet été finissant de 1919, raconte M<sup>me</sup> Frick-Cramer, le D<sup>r</sup> Ferrière m'invite à venir prendre le thé chez lui avec une Anglaise qui veut s'occuper des enfants. Je vois encore le petit jardin paisible de Florissant en cette chaude après-midi. Nous étions quelques-uns. On

nous présente celle dont vous avez déjà deviné le nom : Eglantyne Jebb. Ceux qui l'ont connue n'oublieront pas cette apparition : une femme entre deux âges, aux cheveux entre le blond et le gris, coiffée d'un chapeau entouré d'une écharpe de gaze bleue : elle tient le milieu entre une salutiste et un portrait un peu effacé de Gainsborough ; elle parle d'une voix douce, calme, et ce qu'elle dit lui est inspiré par l'imagination du cœur, par un sentiment profond, mais que contrôle aussi une claire raison. Elle est à la fois visionnaire et réaliste. Que dit-elle ? Elle a lu le rapport du D<sup>r</sup> Ferrière sur Vienne. Ce rapport a été pour elle déterminant. Si les hommes se massacrent, il faut sauver l'enfant. Il faut le sauver parce qu'il est innocent des crimes et des haines de ses aînés, parce qu'il n'est pas conscient lui-même des divisions entre nations et entre partis, parce que, enfin, il est l'espoir de l'humanité. Si l'on ne sauve pas l'enfant physiquement et moralement, l'humanité va au suicide. L'enfant doit donc être secouru et protégé, sans distinction de race, de nation, de religion. L'aide internationale à l'enfant, qui est de l'intérêt de tous, est aussi un moyen d'aider les peuples séparés à reprendre une action commune et, sur un terrain acceptable pour tous, une possibilité d'apprendre à collaborer de nouveau.

» Et Miss Jebb esquisse un plan d'action. Dans cette œuvre, il faut l'union des Nations. Il faut donc créer un centre international et neutre. Il faut l'union des classes et faire appel à toutes les catégories de personnes, ouvriers, paysans, intellectuels. Il faut l'union des Eglises : « J'irai voir les chefs des Eglises protestantes ; j'ai déjà l'adhésion de l'Archevêque de » Cantorbéry. Je ferai appel à l'Archevêque d'Upsal. J'inviterai l'Eglise » orthodoxe, le Patriarche de Jérusalem à travailler avec nous. J'irai » voir le Saint-Père à Rome pour qu'il nous aide et aussi pour qu'il » accepte Genève comme centre de notre œuvre. » Et la foi rayonne de ses yeux clairs. Sa voix nette, sans aucune exaltation, expose en toute simplicité un tel programme. Cette frêle personne ne doute pas, parce qu'elle s'est entièrement donnée. Aucune timidité apparente, mais aucun orgueil personnel ; un peu grise, un peu floue dans sa personne, elle n'est qu'une voix qui appelle, une voix qui proclame. Elle parle sans ambages, sans emphase inutile ; elle parle devant nous qui l'écoutons, comme une résonance de nos propres cœurs, dans ce petit jardin de Genève, comme elle parlera à l'Albert Hall, à Londres devant une foule d'abord hostile, comme elle parlera devant le Saint-Père, lors de la solennelle audience du Vatican ».



*Eglantyne Jebb jugeait que le secours immédiat importait davantage que les plans relatifs à l'avenir. Ou plutôt, elle estimait que les droits devraient être reconnus tout de suite, en même temps que l'action elle-même, et cette idée trouva son expression dans la Déclaration des Droits de l'Enfant dont elle fut la promotrice et qui fut promulguée en 1923, comme charte de l'Union internationale de Protection de l'Enfance. Dans son article publié par la Revue internationale (mai 1963) sur la « Déclaration des Droits de l'Enfant », M<sup>me</sup> Morier écrit : « Eglantyne Jebb allait volontiers méditer au Salève, montagne qui se trouve près de Genève, et c'est là qu'elle élaborait la Déclaration, mais ce furent Georges Werner et Etienne Clouzot qui lui aidèrent à en trouver la forme définitive. » Ce texte, dit « Déclaration de Genève », le voici :*

#### *DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT*

Par la présente Déclaration des Droits de l'Enfant, dite Déclaration de Genève, les hommes et les femmes de toutes les nations reconnaissent que l'Humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur et affirment leurs devoirs :

- I. — L'ENFANT doit être protégé en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance.
- II. — L'ENFANT doit être aidé en respectant l'intégrité de la famille.
- III. — L'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement, moralement et spirituellement.
- IV. — L'ENFANT qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; l'enfant déficient doit être aidé; l'enfant inadapté doit être rééduqué; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis.
- V. — L'ENFANT doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.
- VI. — L'ENFANT doit bénéficier pleinement des mesures de prévoyance et de sécurité sociales; l'enfant doit être mis en mesure, le moment venu, de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation.
- VII. — L'ENFANT doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de ses frères.

*Repris et remanié, ce texte fut adopté sous une forme plus diffuse par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1959. Mais le fait que cette nouvelle « Déclaration des Droits de l'Enfant », qui contient un préambule et dix principes, connaisse sous l'égide des Nations Unies une diffusion universelle ne doit pas nous faire oublier cette Déclaration de Genève dans laquelle, en un court préambule et cinq brefs articles, Eglantyne Jebb réussit à condenser admirablement les aspirations de toute une génération bouleversée par les guerres, les révolutions et la famine. C'est pourquoi nous ne pouvons mieux faire, pour terminer cet hommage, que d'en rappeler l'importance.*

J.-G. L.

---